

Convention citoyenne locale pour le climat 4^e Session des 11 et 12 décembre 2021

Le mot du collège des protectrices et protecteurs

Le collège des protectrices et protecteurs salue l'organisation de cette quatrième session et l'engagement continu des participants citoyens. Il se réjouit également de l'intérêt suscité par cette initiative, dont témoigne le nombre croissant d'observateurs.

Les propositions émises en fin de la session précédente ont été regroupées autour de 3 ateliers : « un territoire qui prend soin de son environnement et des ressources qu'il utilise », « un territoire qui propose un accès juste et respectueux de l'environnement à l'habitat, aux transports et aux services », et « un territoire plus sobre, frugal, local avec des modes de vie et des activités tournés vers les enjeux écologiques »), déclinées en 12 thèmes au total.

Le collège salue le travail des services d'Est Ensemble, dont les retours sur les propositions de la Convention ont été précieux et constructifs. Cette restitution a été également complétée par des retours d'experts / intervenants thématiques qui ont été très utiles sur certaines questions.

Toutefois, les projets mis en œuvre ou décidés sur le territoire en matière d'aménagement et de mobilités n'ont pas été présentés, et n'ont pas pu nourrir les propositions des sous-groupes en les rendant aussi réalistes et pertinentes que possible localement.

De même, il subsiste un déficit d'information important, qui ne facilite pas l'élaboration de propositions ou de prises de positions éclairées par les participants. Par exemple, les citoyens n'ont reçu que des informations parcellaires au sujet de la manière dont les déchets sont collectés et traités sur le territoire, et sur les échéances légales qui devront amener des changements sur ces points, en particulier l'obligation de collecter séparément les déchets organiques à partir de 2023.

L'affichage sur place des différentes informations utiles aux conventionnels, tels que les éléments de synthèse des scénarios énergie-climat qui avaient été présentés, le mot mensuel du collège, associés au point presse, ont permis aux citoyens de pouvoir en prendre connaissance durant la session.

Mais le collège souligne aussi l'utilité d'afficher une cartographie à jour et légendée des principaux projets d'aménagements sur le territoire et des initiatives locales ainsi qu'une présentation rapide de ces derniers, afin de constituer un éclairage pertinent pour les citoyens dans leur prise de décision.

Par ailleurs, la manière binaire dont une partie des questions a été posée en plénière (pour ou contre l'installation d'unités de traitement des déchets sur le territoire, densification versus préservation de la biodiversité) n'est pas idéale pour faire émerger des propositions concrètes, et tend à gommer les nuances exprimées par les citoyens.

⇒ **Recommandations :**

- *Les protectrices et protecteurs regrettent que les services d'Est-Ensemble n'aient pu débattre tout au long de la journée avec les différents sous-groupes, afin de permettre une compréhension mutuelle des attentes, enjeux, réflexions*

en cours et orientations nouvelles à explorer, et de nourrir la production des conventionnels.

- *Ils rappellent également la recommandation émise à l'issue de la session précédente, qui évoquait la nécessité d'intégrer au moins les échelons municipaux, pour aboutir à un avis, à la fois ambitieux dans ses objectifs et véritablement inscrit dans le territoire et les villes d'Est-Ensemble.*

En revanche, les séances « butinages », au cours desquelles les propositions, qui venaient d'être travaillées par sous-groupes, étaient discutées par les autres citoyens, ont été très productives et plébiscitées. Elles ont permis à l'ensemble des citoyens de réagir aux travaux des différents groupes et ont pu faire émerger à l'oral une vision plus globale qu'il conviendrait de ne pas gommer.

Un projet de « charte », réunissant les différentes actions décidées par la convention, a été évoquée à la fin de la session. Cette dernière constituerait en quelque sorte le « manifeste » de la convention, réunissant les différentes mesures dans une vision plus globale à présenter au vote du conseil de territoire.

⇒ **Recommandations :**

- *Le rôle du projet de charte de la convention, qui a fait l'objet de propositions le dernier jour, devrait pouvoir être discuté entre les conventionnels pour parvenir à une compréhension partagée. Quel serait son rôle, sa portée réelle dans les politiques du territoire, ... ?*
- *Certains participants évoquent le risque d'une acceptation seulement partielle des propositions de la convention par les élus, risquant de faire perdre son sens à l'ensemble de l'avis. Ce point devrait pouvoir être éclairci lors de la prochaine session.*

Cette quatrième session s'est révélée très dense, tant par le programme proposé, que par un rythme ayant engendré de longues plages de travail avec des pauses décalées et réduites. Pour autant, les périodes en plénière ont permis les réactions très riches et nuancées des citoyens, relevant la complexité et l'interdépendance des solutions à proposer. Ces moments furent trop peu nombreux et limités dans leur expression. Certains conventionnels ont donc souhaité disposer de davantage de temps pour partager et formaliser leur avis, les deux jours restant pour la dernière session de janvier leur paraissant trop courts.

Toutefois, l'équipe d'animation a annoncé en fin de session que les productions seraient rassemblées et mises en forme pour devenir l'avis de la convention. Un comité de relecture, composé de conventionnels volontaires, a ainsi été formé pour relire les propositions avant la dernière session de janvier, limitant de facto cette dernière à une validation finale et non un temps de travail d'approfondissement souhaité et de mise en relation des mesures entre elles.

La possibilité de session(s) complémentaire(s) avait été présentée au début de la convention, afin de répondre aux besoins de temps supplémentaire pouvant s'exprimer. Le collège des protectrices et protecteurs a été saisi par de nombreux citoyens sur le sujet et sera particulièrement vigilant à l'organisation retenue pour la session de janvier. Celle-ci doit pouvoir répondre aux attentes très fortes des conventionnels sur la liberté d'émettre un avis et des propositions construites et partagées.

⇒ **Recommandations :**

- *Si une 6e session s'avère nécessaire, elle doit être rapidement proposée, et la décision de l'organiser ou non aurait dû idéalement être débattue à la session 4.*
- *Le collège a bien conscience qu'une session complémentaire nécessite une organisation rigoureuse et des moyens. Cela demande aussi aux conventionnels de pouvoir anticiper un temps de travail en février. Le collège rappelle les enjeux très forts exprimés au sujet de cette convention locale pour le climat, par Est-Ensemble et par les conventionnels en septembre dernier. Il est donc souhaitable que l'investissement intellectuel et en temps consacrés au sujet puisse aboutir à un résultat partagé par tous.*

Le « droit de suite » constitue également un autre sujet important qui préoccupe les citoyens depuis le démarrage de la convention en septembre : quel sera le devenir effectif des recommandations, au-delà de l'avis citoyen qui sera présenté au vote du conseil du territoire ? Une réflexion a ainsi été engagée avec 6 conventionnels volontaires à l'issue de la session 3, l'équipe d'Est-Ensemble en charge de la convention et le collège des protectrices et protecteurs. Plusieurs pistes ont été envisagées, présentées en petits groupes lors de la session 4, et seront à nouveau retravaillées début janvier.

⇒ **Recommandations :**

Le collège des protectrices et protecteurs sera particulièrement vigilant sur l'opérationnalité des mesures mises en œuvre pour répondre à cette attente, et qui seront également très suivies par tous les observateurs présents lors des différentes sessions et plus largement par le territoire. Ainsi, les échanges à venir et discutés avec l'ensemble des citoyens lors de la prochaine session, devraient s'articuler autour de deux grands axes :

- *La manière dont les recommandations seront présentées aux élus d'Est-Ensemble, des villes et plus généralement aux citoyens du territoire ;*
- *La manière dont les participants de la convention volontaires pourront s'impliquer dans le suivi des recommandations.*

Un dispositif à destination des jeunes collégiens et lycéens est en cours, afin d'impliquer les générations futures dans la convention citoyenne locale pour le climat. Un panel de jeunes, issu des 9 villes du territoire, s'est ainsi réuni en parallèle de la convention le 10 décembre dernier et les premiers résultats de leur travail ont été présentés aux conventionnels. Un autre temps de travail est également prévu début janvier auquel le collège a demandé à être présent.

⇒ **Recommandations :**

- *Le collège recommande d'être attentif à la liberté d'expression de ces jeunes à qui le temps de s'exprimer librement doit être laissé.*
- *Il pense également important de pouvoir favoriser les interactions avec les conventionnels avant l'avis final, pour nourrir les propositions allant être portées.*